et met en regard les recettes et dépenses pour l'exercice 1890.

A l'article « subvention au commissaire de police », M. Dhalluin fait remarquer que cette colonne est vide pour la première fois et qu'il est regrettable de voir constamment venir cette rancune de l'administration envers les agents du gouvernement et dit que le conseil ferait un acte d'équitable justice en rétablissant ce crédit.

M. Dedhouvrine dont la perspicacité est au moins à la hauteur de celle de M. Simon Bien, comprend mieux le travail fourni par ce fonctionnaire, il énumère la grande besogne d'un commissaire de police dans une commune de 18.000 habitants et d'une étendue de territoire aussi grande et avec un aussi petit nombre d'agents.

Il fait remarquer que la population se compose pour les 3/4 d'étrangers qui donnent lieu à des correspondances internationales à des enquêtes et à des procédures constantes.

Le Conseil reconnaît le bien fondé de la demande de M. Dhalluin et vote la subvention.

**Prestations**

Ce chapitre donne lieu à de nombreuses réclamations.

M. Dedhouvrine expose que l'ouvrier se trouve obligé de payer sa prestation en totalité, tandis que les riches qui déclarent s'en acquitter en nature trouvent de cette façon, le moyen de s'acquitter en argent ni en nature et conclut en demandant le remplacement de ce rôle par une augmentation de centimes additionnelles.

M. Flipo-Pipart dit qu'il n'est pas juste qu'un ouvrier propriétaire d'une maison paie des prestations pour la valeur d'un loyer et demande que ceux qui ne s'acquittent pas en nature, soient imposés, en acquit de cette taxe.

Le conseil rejette ces propositions et M. Flipo Pipart fait remarquer que pas un termier n'a voté pour sa proposition.

**Secours aux blessés**

M. Dhalluin fait remarquer que la répartition des secours n'est pas faite d'une manière équitable et demande que tous les réservistes reçoivent des secours qui soient en rapport avec le nombre d'enfants.

Il n'hésitera pas à augmenter la somme si elle n'est pas suffisante, car il faut avant tout soulager les familles des réservistes.

Renvoyé à la commission des finances.

Après lecture du cahier des charges pour les travaux de pavage de la route du Coisin, dont l'adjudication aura lieu le jeudi 21 courant, M. le Maire renvoie la séance pour la continuation de la discussion du budget à jeudi prochain à cinq heures.

## LE NORD

**Pretin.** — On nous écrit de cette commune :

« Un amateur d'antiquités a trouvé dernièrement chez un brocanteur de Lille une relique de St-Philomène. Nous avons la bonne fortune de posséder cet objet précieux.

« M. le curé a annoncé dimanche à ses ouailles du haut de la chaire de vérité qu'on lui en avait fait hommage, seulement que le frais d'installation de la sainte relique s'élèvent élevés à 50 fr. Deux quêtes ont été faites immédiatement pour couvrir la somme avancée par notre digne pasteur. Une nouvelle conférence a été constituée aussitôt. Nous ignorons quel est le prix de la cotisation pour les membres adhérents.

» De mauvaises langues prétendent que M. le curé abuse de la crédulité de ses fidèles et qu'il s'est créé avec son os une nouvelle source de revenus. »

*Arrestations.* — Le police a arrêté les nommés Jean-Baptiste Lafotie, âgé de 31 ans, garçon boulanger, demeurant rue du Bloc 4, et Désiré Marchal, âgé de 21 ans, journalier, demeurant même rue, inculpés de vol de vieux fer dans une casemate des fortifications de la porte d'Ouvre.

**Dunkerque.** — *Vol.* — La bande organisée pour cette productive industrie continue ses exploits. C'est ainsi que la nuit dernière des malfaiteurs se sont introduits dans la cave du café d'Angleterre, situé en face du Palais de Justice et en ont enlevé quarante de 12 bouteilles de Champagne et de 20 bouteilles vin rouge.

Pour accomplir leur méfait ils ont forcé la porte d'entrée qui était comme d'habitude fermée à clef.

**Esquelbecq.** — Quenton, cultivateur, se disputait avec sa voisine, la femme Deneker, quand survint le fils de cette dernière qui prenant fait et cause pour sa mère lui administra une triple raclée qu'il en brisa un manche de fourche.

**St-Pol.** — Le nommé Auguste Patin, maçon, a bu et mangé sans payer à l'estaminet Decours d'où procès-verbal.

**Loseberghe.** — Merveille, rempailleur, trouvant que sa femme prisait trop, lui en faisait la remarque, lorsque son gendre le nommé Guibaert, présent partie pour se ... telle mère, lui administra une verte correction.

## Tentative d'assassinat à Anor

La commune d'Anor a été ces jours derniers le théâtre d'une tentative d'assassinat. Le nommé Edmond Aubert, journalier, âgé de 24 ans avait fortement bu dans le bois avec les frères Guérit, contrebandiers comme lui, et l'on avait beaucoup parlé d'une somme de 45 fr., que son beau frère Cognat Aubert, un verrier, lui devrait, de même qu'à Emile Guérit, pour transport de fraude.

Enfin, à neuf heures du soir, Aubert emmena César Guérit, dit Mégras, qui était très ivre, et prenant son fusil de gros calibre, il se dirigea vers le quartier de la verrerie; il frappa à la porte de Cognat, qui refusa d'ouvrir et se réfugia au premier avec sa femme. Mais Aubert, ayant vu son beau-frère qui ouvrait la fenêtre, tira sur lui, sans l'atteindre heureusement; la charge alla se loger dans le plafond.

Cognat riposta par un coup de revolver tiré dans le vide; les deux assaillants se retirèrent en promettant de revenir la nuit à la rescousse.

La gendarmerie de Fourmies prévenue vint garder la maison Cognat et le lendemain à 4 h. 1/2 du matin Aubert et Mégras étaient arrêtés. Ce dernier se défend d'avoir excité son compagnon à tuer son beau-frère, ni même à réclamer l'argent dû.

**LA COLLISION DE DOUZIES**

C'est mardi que se dérouleront devant le tribunal d'Avesnes, les débats sur la collision de Douzies.

Comme suite à l'accident de Saint-Waast, on annonce que le mécanicien Hannecart, d'abord remis chauffeur, vient d'être révoqué après douze ans de service. Il a demandé à subir sa peine de trois mois à la prison de Cambrai.

Le conducteur Croquet a repris son service le 15 mai. Le chauffeur Semail, qui a perdu le bras gauche, est guéri également L'aiguilleur Cousin, condamné à trois mois comme Hannecart, a été envoyé comme brigadier de quai à Jeumont, à la disposition de la douane.

**UN ENFANT TUÉ A NEUVILLY**

Un grave accident vient de se produire au lieu dit la *Ferme de Rambourlieu*, à Neuvilly.

Un enfant de onze ans montait un cheval que son parents venaient de lui acheter, quand, tout à coup, dans la ferme, le cheval s'emporta.

L'enfant fut désarçonné et tomba si malheureusement qu'il se fractura le crâne.

Le pauvre petit mourut la nuit suivante dans d'atroces souffrances.

**L'Établissement thermal des Eaux et Bouses de Saint-Amand**, est ouvert chaque année au public, du 15 Mai au 30 Septembre.

Le traitement de Saint-Amand est indispensable aux personnes atteintes de *Rhumatisme et Goutte chroniques, Paralysies, Coxalgies. Ataxie locomotrice*, etc., etc.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Ad. Guérinne, directeur, à St Amand. 1541

## PAS-DE-CALAIS

### CALAIS

*Injures à un capitaine.* — Procès-verbal a été dressé contre le nommé Henri Doux, charretier pour injures à M. Foix, capitaine adjudant-major au 8e de Ligne.

*Vol.* — La nommée Rachel Joly, tuilière, s'est vu dresser procès-verbal pour vol de fleurs au préjudice de Mlle Plasson.

*Lancement d'un bateau.* — Hier à deux heures de l'après-midi, a eu lieu le premier essai de lancement du bateau pilote n° 2, ayant 15 hommes à bord, commandé par M. Jean Delannoy. L'expérience a fort bien réussi.

Le bateau a gagné la mer aux applaudissements de la foule qui assistait à cette intéressante opération.

*Accident.* — Hier, vers onze heures du soir, le nommé Bourmitien, matelot à bord du longre de pêche, de Calais, *Sainte-Marie*, n° 707, patron Aqueray, est tomé accidentellement à l'eau.

Il en a été retiré presqu'aussitôt par les hommes de l'équipage.

Le docteur Matringhem, demandé aussitôt, a constaté que dans sa chute, Bourmisien avait été assez grièvement blessé à l'épaule gauche et au côté et que plusieurs jours de repos lui étaient nécessaires pour son complet rétablissement.

**Lens.** — Jeudi matin, les gendarmes de Lens ont surpris en flagrant délit d'adultère, la femme Delbart et le sieur Vanlesompael.

## LE CRIME DE LAIRES

(*Nouveaux détails*)

La veuve Plée, âgée de 78 ans, habite seule une maison isolée. Pendant la nuit du jeudi 16, au vendredi 17, deux individus qu'elle n'a pu reconnaître parce qu'ils étaient masqués, ont pénétré chez elle ; l'ont prise à la gorge en lui demandant de leur donner tout l'argent qu'elle possédait ; affolée par la souffrance, la veuve Plée leur donna vingt francs qui se trouvaient dans un porte-monnaie ; ils s'emparèrent également de plusieurs livres de lard qui se trouvait dans la cave, et burent le contenu de deux litres d'alcool. et prirent la fuite en emportant des bougies, et des paquets de sucre blanc. C'est grâce à des morceaux de sucre qu'on put suivre pendant plusieurs centaines de mètres le parcours des voleurs à travers les pâtures ; en effet, on a retrouvé, par où ils étaient passés, une certaine quantité de morceaux de sucre qu'ils ont dû laisser tomber.

Aucune arrestation n'a été opérée ; l'enquête se poursuit.

# TRIBUNAUX

## TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

*Audience du 18 Mai*

**Vols à Roubaix**

Edouard Goethals, 16 ans, et Arthur Vanguesen, 18 ans, tous deux très mal notés à Roubaix, ont le 15 mars dernier, commis différents vols au préjudice de plusieurs habitants, notamment à la bibliothèque de la Ville où plusieurs volumes ont disparu. En outre, Vanguasen a été trouvé porteur d'un couple-de-poing américain, moyennant peut-être d'un vol antérieur.

Ils sont condamnés chacun à six mois de prison.

***

Edmond Stevens et Félicie Mouillebaux, tous deux en fuite, sont prévenus de vol de différents objets tels que : câble, statuette en bronze, au préjudice de M. Oscar Baudon.

Le tribunal condamne Edmond Stevens, à 13 mois de prison et Mouillebaux, 6 mois.

***

1 mois de prison à Marie Beauvisage, 20 ans, pour vol d'une paire de bottines au préjudice dame Hannoure.

6 mois de prison à Abel Louchart, pour escroqueries.

Théodore Quentin, 6 mois pour vol.

Jean-Baptiste Jacob, *6 mois pour expulsion.*

Emile Marescaux, *15 jours et 16 fr.*

Verzandet et Jules Delbarre, *chacun 16 francs* pour coups.

Alexandre Macres, 1 mois et 500 francs pour fraude.

Rosalie Deves, id. 3 jours de correction et 500 francs.

Adolphe Delrue, 1 mois et 500 fr. pour fraude.

Me Courant.

## FAITS DIVERS

**Rivière empoisonnée**

Une digue de la fabrique de soude et de sels chimiques de MM. Solvay et Cie, à Dombasle-sur-Meurthe, s'est rompue et a livré passage à plus de cent mètres cubes de carbonate de chaux.

Ce produit s'est répandu dans la rivière et a blanchi les eaux de la Meurthe sur une étendue de 25 kilomètres. Tout le poisson a péri.

L'émotion causée par cet événement est très vive parmi la population riveraine.

**Les Pilules Lucas**, rafraîchissantes, laxatives et dépuratives soulagent des indigestions produites par excès de nourriture ou de boisson. Une dose de pilules le soir au coucher, permet de vaquer à ses occupations dès le lendemain matin.

Quand la bouche est amère et pâteuse, la langue épaisse et recouverte d'un enduit jaunâtre, que le matin on fait des efforts pour détacher les glaires et la bile, une couple de Pilules Lucas répétées pendant quelques jours, régularise promptement les fonctions. — 1 fr. 50 la boîte.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Ozil, rue *Esquermoise*, 60, *Paypac* : Doule et Cie ; Cossne ; Pharmacie Centrale Gobert et Cie ; Beroudaix, rue Puébla. — A Tourcoing : M. Brunain, Vaqueufvile — A Valenciennes : M. Sabin-Boulet. — A Fresnes : M. Berrizx. — A Maubeuge : M. Hiart. — A Boulogne-sur-Mer : Dutertre. — A Hondschoote : Do. fil, 15, rue de la Cour. — A La Bassée : M. Caillez. — Toutes pharmacies.

## Spectacles et Concerts

**Nouvelles théâtrales.** — Mme Deschamps, en quittant Roubaix, est allée donner à Amiens une série de représentations des *Pilules du Diable*, qui ont obtenus là-bas le même succès que dans notre ville.

Le public amiénois a accueilli avec une bienveillance marquée Mlle Marie Deschamps, dans son joli rôle de « Folie », ainsi que son frère le jeune Gustave Deschamps.

L'effet produit sur le public a été tel que notre jeune diva a reçu à différentes reprises des propositions d'engagement pour la saison prochaine, comme première dugazon d'opéra comique et première chanteuse d'opérette.

## UN CONSEIL PAR JOUR

**Remède facile contre la crampe**

On nous garantit l'efficacité du remède le plus simple à employer contre la crampe. Ce moyen consiste à appliquer sur la partie affectée une plaque de liège de la grandeur de la main, et la crampe cesse instantanément.

C'est ici le cas de rappeler le bon emploi du liège dans une autre spécialité : c'est de substituer aux hochets de verre et d'ivoire, un bouchon de liège, lors de la dentition des enfants.

Bonhomme Franklin.

## Foire de Roubaix

THÉATRE DE LA FAMILLE DELHAYE. — A la mémande générale, dernière représentation d'adieux. Pour la 1re fois, première représentation de *Jeanne d'Arc*.

Également pour la 1re fois, *Une fête au Tonkin*, et la *Meunière du moulin galant*, pantomime.

MÉNAGERIE SALVA.

MONTAGNES RUSSES.

HIPPODROME DE ROUBAIX. — 30 chevaux. — 50 Artistes, pour la première fois à Roubaix. — Cirque F. LEHMANN, troupe équestre française, sous la direction de Mlle Fany Lehmann, écuyère des Cirques de Paris.

Tous les soirs 8 heures 1/2, Mlle Fanny Lehmann avec ses chevaux dressés en haute école et en liberté. — Vittoz et Onra les champions des 3 barres-fixes, les plus forts du monde. — Mlle Juliette Lagoutte, travail en grande voltige, le dos du cheval. — M. Cornu, célèbre gymnasiarque, créateur de l'exercice l'Homme-Obus. — Les Mansuy, célèbre troupe composée de 7 personnes surnommées la juste lire Les Rois du Tapis. — Nombreux intermèdes comiques par le Hanneton. — Excellent orchestre sous la direction de M. Ravizza.

Prix des places : Fauteuils et loges, 3 fr. ; pourtour, 2 fr. ; premières galeries, 1 fr. 25 ; deuxièmes galerie, 60 c.

*Pour la location au bureau du gérant, rue des Longues-Haies.*

THEATRE DES NATIONS. — Direction : A. Casti. — Immense Succès ! M. Brice Bolton, du Palais de Cristal de Londres, et de l'Eden-Théâtre de Paris, le ventriloque le plus fin du monde, extraordinaire et le plus amusant de l'époque, accompagné de ses deux sujets aux effets de lumière électrique, paraîtra *tous les soirs* à dix heures. — Les représentations seront terminées par les Frères Jumeaux Gymnastes, du Palais de Paris et une splendide apothéose à l'instar du Chatelet, de Paris.

Grand succès. — Théâtre des perroquets et oiseaux savants, présentés par le professeur Louis Derick, la plus grande attraction du jour. Rien de plus curieux et de plus amusant que de voir ces artistes ailés travailler et obéir au commandement.

MENAGERIE LORRAINE composée d'une jolie collection d'animaux venant des cinq parties du monde.

Serpents de toutes races, boa, python, cobra, naïa, anéquin et grand serpent devin, 11 m. de longueur.

Animaux de diverses races, chat-tigre, ouscelot, loup, lynx, civette de la Havane, ours noir de Russie.

Volatiles : Vautour des Cordillères, duc du Mont-Blanc, kakatoès et aras de toute beauté.

L'Atlas, le Soudan et l'Inde les ont vus naître. Ils ont parcouru les déserts, les plaines et les jungles ; ils ont été les hôtes les plus redoutables des forêts.

Dents de fer et griffes d'acier.

Qui pourra jamais dire qu'avec ces combats et ces luttes terribles, enfermés avec leur dompteur dans une grande cage, qu'ils sont soumis et patients, et que l'art du dressage en a fait les amis du public ?

Deux dompteurs hors ligne assistent à chaque représentation.

Miss Zélia, la sympathique et charmante *dompteuse*, dans son travail en douceur, est accompagnée de l'intrépide dompteur Giacometti, des Folies-Bergères, de l'Eden-Théâtre, du Cirque d'Eté et du Palais de Cristal, laquel présentera lions et lionnes en haute école et travail en férocité. Chaque représentation sera terminée par une grande chasse aux lions ; coups de feu, sauts des barrières et passage des cerceaux enflammés et réunion de toute la meute féroce. Luttes et combat du dompteur avec Portos, Saïda, Sarita, Romulus, Petite et Claire-de-Lune.

Deux représentations. — La première à 3 h., la seconde à 8 h.

Prix des places : Premières 1 fr.; secondes, 50 c; troisièmes, 30 c.

En face les Montagnes russes. — Grande attraction ! Les actionnaires du MUSÉUM du boulevard St-Martin, Paris, ayant agréé à la demande de nombreuses personnes appartenant au monde médical, ont l'honneur d'informer la population et studieuse de cette ville, qu'ils exposeront, dans une loge confortablement installée, leurs 2,000 pièces d'étude qui ont fait l'admiration de la Capitale.

Au Museum on peut étudier l'anatomie.

Le Museum est visible tous les jours, de 10 heures du matin à 11 heures du soir.

*Prix d'entrée : Une visite 50 centimes.*

Pour la première fois en cette ville, GRAND-THEATRE D'ATTRACTIONS, direction : Henri Toch. — Athlètes, acrobates, gymnasiarques, équilibristes, trapézistes et disloqués. — Le célèbre Barnum, qui a obtenu de grandes et légitimes succès dans toutes les principales villes de l'Europe. — Tous les soirs, changement de spectacle. — Prix des places : Stalles, 50 cent.; 1res. 30 cent.; 2nes, 20 cent. — Les enfants accompagnés de leurs parents ne paieront que demi place.

Boulevard Gambetta, à côté du Théâtre Casti — NAIADES, le plus grand succès de l'Aquarium de Londres, des *Folies Bergères* de Paris et du Cristal Palace d'Amsterdam. — Séance toutes *les demi-heures*. — Prix des places affiché au contrôle.

## ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 18 mai

Elisa Haugedé, boulevard de Metz, 2. — Pillisert Léon, rue des Longues Haies, cour Vicomain, 5. — Jeannette Peire, rue Sébastopol, 20. — Albert Blanquaert, rue du Grand Chemin, cour Delvalle, 16.

Décès

Sophie Calonne, 62 ans, religieuse, rue Jean Desrousseaucourt. — Florin Philomène, 11 mois, Grande Rue, cour Staes, 6. — Alphonse Deperne, 1 an, rue de Lorraine, 1. — Angèle Boutemy, 1 an, rue Wasquehal, cour Duverger, 4. — Debusschère Gabrielle, 1 an, boulevard de Strasbourg, 9. — Aimable Depelchin, 56 ans, Hôtel-Dieu. — Germaine Cabaret, 1 mois, rue Manflot. — Mériaux, présenté sans vie, rue de la Chausée, 4. — Florence Lorthiolr, 38 ans, rue du Tilleul, 104.

Mariages

Entre : Jean Moerlens, 28 ans, charron, rue Hommelet et Victorine Desrumaux, 31 ans, repasseuse, rue de Vandenbroucke, 22 ans, maçon et Léontine Haillert, 19 ans, repasseuse. — Adolphe Vermersch, 26 ans, jardinier et Eugénie Pieters, 23 ans, journalière.

## ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

Naissances du 17 mai

Louis Dekens, rue Beuque. — Arthur Liber, rue du Cœur Joyeux. — Désiré Desmett, à la Marlière. — Paul Lemaire, rue Blanche. — Frédéric Delannoy, rue de la Tossée. — Hélène Debaye, rue de la Lalle. — Jules Desbouvrines, rue de Menin.

Décès du 17 mai

Marguerite Maddens, 11 jours, à la Croix-Rouge. — Pierre Blanc, 62 ans, rue Phalempins. — Arthur Delebecque, 4 ans, rue du Paris.

## ÉTAT-CIVIL DE LINSELLES

Du 10 au 17 mai

Naissances : Antoinette Capello, la Bassée. — Emile Vandenbroucke. — Ernest Rousseau, à la Bassée. — Maurice Lefebvre, le Biaton. — Marie Wagnon, le Cagebert.

Décès : Henri Lauridan, 5 mois, la brasserie. — Ernest Rousseau, 8 jours, la Bassée.

Mariage. — Entre : Henri Bernard, 30 ans et Simonne Dalle, 28 ans, ouvrières de filature à Linselles.

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE

**EMPRUNT CONSOLIDÉ 4 % OR**

DE CRÉMINS DE FER 2me SÉRIE

**de 1.241.992.000 francs capital nominal**

AFFRANCHI A TOUT JAMAIS DE TOUT IMPÔT RUSSE

Remboursable au pair, en 81 ans, avec intérêts trimestriels payables à Paris, Pétersbourg, Londres, Berlin, Francfort, Bruxelles, Anvers, Amsterdam, New-York.

Cet emprunt, émis en obligations consolidées russes de chemins de fer, est exclusivement destiné à la conversion et au remboursement du solde des emprunts consolidés 5 %, 1870, 1872, 1873 et 1884.

Les Emprunts consolidés 5 %, *encore en circulation* seront remboursés avant la fin de l'année 1889. Ces titres cesseront de porter intérêt à partir de la date à laquelle ils seront remboursables. Cette date sera fixée 3 mois à l'avance par un arrêté ministériel.

L'Emprunt 5 %, consolidé de 1884 (2e série) *est dès à présent, appelé au remboursement* pour le 15 Août 1889.

**Souscription : Vendredi 24 mai**

chez **MM. de Rothschild frères**, 21, r. Laffitte.

Au prix de 457,50 par obligation de 500 francs rapportant 20 francs d'intérêt annuel

Jouissance 1 Juillet 1889 { 1/1/2 %/an. 87 fr. 50 à la répartition ; 1/2 %/an. 400 fr. le 15 août 1889 ; 1/2 %/an. 250 fr. le 15 septembre 1889.

*Faculté de libération anticipée à 2 %, l'an à partir du 15 Juin prochain.*

En libérant le 22 Juin, le porteur n'aura à verser en tout que 455 fr. 75 par obligation.

CONVERSION DES EMPRUNTS CONSOLIDÉS 5 %.

On peut également souscrire en titres des Emprunts 5 %, 1870, 1872, 1873 et 1884.

*Les souscriptions en titres des susdits emprunts seront irréductibles.*

*Pour les souscriptions en titres*, les nouvelles obligations seront délivrées entièrement libérées au prix de 457 fr. 50. Jouissance 1er Juillet 1889.

Les titres des anciens emprunts 5 %, seront reçus en payement, aux prix ci-après, pour 2 100, capital nominal :

Emp. 1870 à fr. 2,574.90 | Emp. 1873 à fr. 2,595.50
— 1872 à fr. 2,551.30 | — 1884 à fr. 2,544 »

*Les soultes résultant du décompte de conversion, inférieures au montant d'une obligation, seront payées au porteur, en espèces.*

Les demandes de conversion doivent être accompagnées des titres, munis de tous leurs coupons à échoir ou d'un cautionnement représentant 5 % de leur valeur nominale, avec désignation exacte des titres et l'engagement de les remettre à MM. de Rothschild frères, dans un délai maximum de 31 jours.

Déclaration faite au timbre le 18 mai 1889.

## Bourses Commerciales et Agricoles

**Marché de Lille**

Du 18 Mai

| | C. du jour | C. précédent |
|---|---|---|
| Huiles de Colza (k.) | 57 » | 55 » |
| Lin étranger (kil.) | » » | 49 50 |

Sucres. — Cote officielle. Blanc base n° 1, 128 50 à » » — Cote officielle. — 88 degrés, » » à » » — Acquittés, » à » » — *Cote officielle.* 3/6 même sous disponible, 40.

**Marché de Paris**

du 18 mai

| SUCRE DE COLZA | | | |
|---|---|---|---|
| Courant | 57 25 | Juillet août | 58 75 |
| Juin | 57 75 | 4 octobre | 59 » |
| Juillet-août | 58 » | Raffiné | 1857 » |
| 4 derniers | 61 » | FARINES (18 m.) | |
| HUILE DE LIN | | Courant | 54 50 |
| Courant | 54 50 | Juin | 54 50 |
| Juin | 54 75 | Juillet-août | 55 » |
| Juillet-août | 55 25 | 4 derniers | 58 » |
| 4 derniers | 52 » | Marque Cerbeil | 58 » |
| SUPERFOSFOT | | Courant | 24 40 |
| Courant | 41 » | Juin | 24 50 |
| Juin | 41 50 | Juillet-août | 24 50 |
| Juillet-août | 42 » | 4 derniers | 25 » |
| 4 derniers | 42 » | SUCRES | |
| SUCRES BRUTS | | Courant | 44 25 |
| 88 deg. disp | 30 75 | Juin | 45 » |
| SUCRES BLANCS | | Juillet-août | 45 50 |
| Courant | 36 12 | 4 derniers | 47 » |
| Juin | 36 12 | Temps : beau. | |

**COURS DE CLOTURE**

| SPIRITUEUX | | SUCRES BLANCS n° 3 | |
|---|---|---|---|
| Courant | 41 » | Courant | 36 25 |
| Juin | 41 50 | Juin | 36 50 |
| Juillet-août | 42 » | Juillet-août | 36 75 |
| 4 derniers | 43 » | Août-novembre | 40 75 |
| SUCRES BRUTS | | Janvier-mars | 125 50 |
| 88 deg. disp | 30 75 | Suite 100 kil. | 36 » |

**Marché du Havre**

Havre, 18 mai.

Cotons (à terme). — Languissants aux côtes.

Ventes : 1,200 balles.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Courant | 60 1/2 | Novembre | 66 3/4 |
| Juin | 60 1/2 | Décembre | 65 3/8 |
| Juillet | 60 1/2 | Janvier | 65 5/8 |
| Août | 60 1/2 | Février | 66 1/8 |
| Septembre | 60 1/2 | Mars | 66 3/4 |
| Octobre | 66 3/8 | Avril | » |

Cafés. — Calmes.

Ventes, 4.000 sacs.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Courant | 103 50 | Novembre | 106 50 |
| Juin | 103 50 | Décembre | 106 50 |
| Juillet | 104 25 | Janvier | 107 25 |
| Août | 105 » | Février | 107 50 |
| Septembre | 105 50 | Mars | 107 75 |
| Octobre | 106 » | Mai | » » |

**Marché de Liverpool.**

Liverpool, 18 mai

Cotons, disponible. — Languissants. Demande pauvre

Ventes, 5,000 balles.

Futurs. — Soutenus.

**Commerce d'Anvers.** — 18 mai

*Cafés.* — Santos. — Soutenu.

Cote officielle de 3 heures :

Avril, nom. ; mai, 64 1/2 ; nin. 64 1/4 ; juil. 64 ; aout, 104 3/4 ; août, 105 1/4 ; sept., 105 1/4 ; oct., 106 1/4 nov., 105 1/2 déc., 105 1/4.

Janvier, 106 1/4 ; février 106 1/4 ; mars 106 1/4.

Ventes : 11,500 sacs.

Marché ferme, hausse.

*Pétrole.* — Marché ferme, peu d'affaires, prix en hausse.

| | Payé | Vendu |
|---|---|---|
| Disponible | 16 1/2 | 16 1/4 |
| Courant | » | 16 1/4 |
| Mai | » | » |
| Juin | » | 16 3/4 |
| Juillet | » | 16 1/2 |
| Août | 16 3/4 | 16 7/8 |
| 4 derniers mois | 17 3/8 | 17 3/8 |

*Houblons.* — Marché calme. — Peu d'affaires. Toutefois prix bien tenus aux cours précédents.

| | A | |
|---|---|---|
| Alost, disponible | 20 0/0 | 28 1/2 |
| Alost, récolte 1889 | 20 0/0 | » 0/0 |
| Poperinghe, vieilli, disp. | 25 0/0 | 40 0/0 |
| — rec. 1889 | 56 0/0 | 60 0/0 |
| Poperinghe, village | 22 0/0 | 45 0/0 |
| — rec. 1889 | 50 0/0 | 55 0/0 |

**BOURSE DE LILLE**

Du 18 Mai 1889

*Les derniers cours de toutes les valeurs cotées à la Bourse de Lille sont publiés tous les lundis*

| EMPRUNTS (Villes et Départements) | | | |
|---|---|---|---|
| Lille 1869, à 5% | 1,500 » | Lille 1884, 4% | 500 » |
| Lille 1887, 3% | 375 25 | | |

| ACTIONS | |
|---|---|
| Banque de France (6e série) | 4,000 » |
| Bruay (S.-de-C.) ex-c. n° 4, p. (3000 kil.) | 12,500 |
| Campagnac (ex-coup. n° 4) p. (2500) | » » |
| Crespin, p. (8000 sol.) | 115 » |
| Decazeville (sol. lib. 500), p. 6,000 sol. | 250 » |

**COURS DIVERS**

1er Mai. — Acet. Anicha, le douzième, 24 fr. 25. Dourges, 200, (nomin. 194 ; part., 182 50.) — Liévin, 60.

15 mai. — Acet. Bully, 25 fr. (nominal 24 fr. 25 ; porteurs, 22 fr 90). — Vicoigne et Nœux, 362 fr. 50.

**BOURSE DE BRUXELLES**

du 18 mai

| | | | |
|---|---|---|---|
| Emp. 3 1/2 fr. s.t. | 102 » | 3 0/0 Belge 1868 | 99 » |
| — 3 0/0 fr. | 102 40 | Nouvelles | 101 » |
| — 3 0/0 fr. | 101 95 | Ostende à pr. | 30 » |
| — 3 0/0 fr. | 99 50 | — 5 0/0 | 167 » |
| — 2 1/2 | 80 50 | — 1885 | 2 » |
| Annuités 4 1/2 | 105 50 | Tournai 1871 | » » |
| — 4 | 106 50 | — 1865 | 111 » |
| — 3 | 90 50 | Lots | 153 » |
| — 3 po 1881 | 114 20 | — 1868 | 122 » |
| — 3 po 1888 | 100 25 | — | 130 » |
| Anvers 1866 lip | 92 25 | — | 134 » |
| Non libérés | » » | — | 139 » |

Imp. du Journal *L'Avenir de Roubaix-Tourcoing*

Le Gérant, E. DUGARDIN.

*FEUILLETON DE L'Avenir de Roubaix-Tourcoing* 43

# La Nuit Maudite

TROISIÈME PARTIE

## DEUX RIVALES

— Qu'est ce donc? disait il. Et pourquoi cette faiblesse? Est-ce cette histoire du meurtre qui a produit sur toi cette impression? Je te demande pardon, ma chérie, mais je ne te savais pas si sensible et si nerveuse...

— Oui, dit-elle, hochant la tête, c'est cela... c'est le récit de ce crime, avec les détails... savoir que l'on se trouve à l'en droit même où un assassinat s'est commis, tenir dans la main le couteau qui a servi au crime, cela m'a fait peur. Je ne me savais pas non plus si faible, c'est de l'enfantillage, je le comprends, mais que veux-tu, on n'est pas toujours maîtresse de ces choses là...

— Repose-toi, dit il; j'ai quelques courses à faire dans les environs. Je reviendrai pour déjeuner, et j'espère que tu seras remises et que nous pourrons causer gentiment.

Il l'embrassa.

— Je ne t'empêche pas de soigner mon déjeuner, dit-il en riant. Il y a deux domestiques au château qui ne s'y entendent guère. Ils doivent comprendre que je ne suis pas le maître et que je n'en ai pas pour longtemps.

Et il la laissa.

Elle resta sur le canapé où il l'avait déposée, la main appuyée sur le dossier et la tête dans la main.

Elle avait les yeux rouges, enflammés, et pourtant ne pleurait pas.

Elle était tout oppressée, et en traversant sa gorge son haleine produisait comme un sanglot.

Longtemps, et sans qu'elle s'aperçût du temps qui s'écoulait, elle resta ainsi.

Des désirs de suicide lui passaient par la tête, pour en finir plus vite avec ses angoisses! Au moins, la mort c'est le débarras de tout.

Elle se leva, essuya son front, ses yeux, et fit quelques pas dans la chambre.

Et son regard s'arrêta sur le bureau où Paul travaillait.

Un des tiroirs était ouvert.

Le jeune homme en partant, troublé sans doute par la faiblesse d'Albine, avait oublié de le refermer.

Dans ce tiroir, des papiers éparpillés, d'autres renfermés dans un dossier.

Et sur ce dossier un nom : Gaspard de Lesguilly.

Elle ne réfléchit pas, elle prit le dossier, les papiers, copies d'enquête, procès-verbaux de constatations, interrogatoires, renseignements, et lut tout cela d'un œil avide.

Quelle situation que la sienne! Et quel drame que celui qui se passait en ce cœur!

Et c'est ainsi qu'elle vit qu'on l'accusait, — sans la connaître, — non seulement d'avoir assassiné Gaspard, mais encore de lui avoir volé cent mille francs!

Elle, une voleuse! C'était horrible!

Et c'est ainsi qu'elle vit que les numéros des billets de banque étaient dans le portefeuille marqué aux initiales *G. L.*

Et ce portefeuille, ah! elle se souvenait bien de ce qu'elle en avait fait!... Après avoir détruit les billets, comme le cuir ne brûlait pas, comme le feu ne s'allumait pas assez vite à son gré, là-bas en sa petite maison du bord du bois, elle avait pris sa bêche, était allée dans le jardin, au coin de la haie d'épines, malgré la dure gelée, creuser un trou... et c'était là, dans ce trou, qu'elle avait jeté le portefeuille... C'était là qu'il était encore sans doute... conservé par ses lames d'argent. Ah! si on le trouvait jamais, elle serait perdue!...

Et c'est ainsi qu'elle vit encore la lettre — les trois lignes écrites par elle pour mettre Gaspard en demeure de donner un nom à son enfant, — à ce petit Paul, mêlé à toute cette affaire aujourd'hui!...

Cette lettre, la voilà, elle est là, sous sa main, sous ses yeux épouvantés...

Si elle la détruisait?...

Car cela aussi peut la trahir... Par quel miraculeux hasard, Paul n'a-t il pas vu que cette écriture était celle de sa nourrice?...

L'encre était effacée... mais elle ne s'y trompait pas, elle, Albine... et elle trouvait des points de ressemblance qui eussent certainement frappé le jeune homme, s'il avait eu l'esprit prévenu et l'idée de comparer une des dernières lettres de sa nourrice à cette lettre accusatrice d'autrefois...

Si elle la détruisait?

Mais la détruire, c'était chose grave et bien imprudente, surtout... Paul s'en apercevrait, tôt ou tard... chercherait la lettre, ne la trouverait pas. Et en réfléchissant, il finirait bien par deviner que c'était sa mère, qui ce ne pouvait être qu'elle qui l'avait volée. Et pourquoi ce vol? Dans quel intérêt? Paul ne manquerait pas de faire toutes ces questions. Et si jamais il venait à l'interroger, que pourrait-elle répondre?

Elle laissa la lettre, repoussa les papiers dans le tiroir et s'éloigna du bureau, pour ne pas céder à la tentation.

Elle se mit à la fenêtre, épiant le retour de Paul.

Elle aspirait après ce retour et le craignait en même temps. Chaque heure de sa vie ne serait elle pas remplie par des angoisses pareilles? Chaque fois que son fils s'en irait du château, ne pourrait elle pas se dire que peut être il n'y rentrerait qu'avec un soupçon? Et dès lors, sa vie serait finie!

Paul rentra. Elle interrogea ardemment son regard et vit qu'il n'y avait encore rien là contre elle. Elle fut tranquillisée.

Pendant le déjeuner, Paul se montra toutefois un peu soucieux. Elle s'enquit de ce qui le préoccupait. Il lui dit qu'il n'avait plus guère d'espoir de réussir, qu'il avait épuisé tous les moyens de parvenir à la vérité, et qu'il devrait songer bientôt à regagner Paris.

Elle ne déguisa pas un mouvement de joie.

Il s'en aperçut :

— Tu ne prends guère mes intérêts, dit-il en souriant. Mon bonheur est peut-être attaché à la réussite de cette affaire. Et tu parais souhaiter mon insuccès!

Albine frémit et ne répondit pas.

— Son bonheur! Le malheureux, s'il avait su à quel prix il cherchait à le gagner!...

Elle resta seule toute l'après-midi. Paul ne revint qu'assez tard. Il semblait, cette fois, tout joyeux.

Que s'était il passé?

Il avait appris que Mathilde et Adrienne étaient arrivées la veille à Chalambot, et il s'y était rendu aussitôt. Il avait revu la marquise et aussi la jeune fille. Et ce qui le rendait si joyeux, c'est qu'il avait été bien reçu par Mathilde et qu'il avait pu constater de lui même, qu'Adrienne l'aimait plus que jamais.

Il mettait Albine au courant.

— Ah! dit elle-ci, feignant la surprise, madame de Terracini habite